

Optique, dentaire, audition : quelle place dans les contrats collectifs et accords ?

Cet atelier gratuit est organisé par MiroirSocial en partenariat avec Exceptio Avocats et Actelior.

Le mardi 9 avril

De 9 h à 11 h

à la Mas, 10 rue des terres au curé, Paris 13e.

inscription.

Le 100 % santé ou reste à charge zéro pour le salarié et ses ayants droits va se mettre en place d'ici à 2020. A quel prix ? Quelles sont les conséquences de cette réforme sur l'équilibre des régimes de protection sociale des salariés et sur les cotisations des contrats d'assurance ?